

A. M. de L'Isle
S. Germain

A Paris 9^e May 1662

O
Conseil

Ce porteur est mon fils, qui prendra la liberté d'abord de vous dire en substance.

Heimili, quod Patri non licet ire meo.
C'est une jambe fort blessée qui m'empêche sans ce malheur, Monsieur, celuy de ma présence vous auront persécuté jusqu'à S. Germain. Je vous supplie de permettre que ce Garçon vous explique le sujet qui m'y auroit mené. Il nous est de si haute importance qu'il n'est possible de s'en faire et le nouvel affront dont on nous menace tend si peu au service du Roy, qu'on ne scauroit assez s'étonner de ce qu'il y a des gens si privés de raison et de prudence qu'ils s'avancent à subministrer de si sots avis. Vous boyez bien, Monsieur que j'roy m'échauffer sur le discours, et j'advoüe que je le quitte avec peine. Mais j'espere que vous aggrerez que mon Envoyé l'acheue, et que je ne retourne ux qui a vous assurer que je suis plus qu'homme du monde.

O
Conseil

